



## **5. Contrôle technique des avis du délégataire**

- Contrôle aléatoire régulier sur les avis techniques rendus par le délégataire sur les demandes d'urbanisme et de raccordement
- Relations avec le délégataire sur ce sujet

## **6. Suivi des campagnes de contrôle de l'ANC**

- Assurer le suivi technique des campagnes initiales
- Relancer les usagers non conformes
- Information sur les aides et accompagnement dans le cadre des travaux

## **7. Suivi technique des chantiers**

- Accompagnement du ou de la chargé(e) de la gestion du patrimoine sur le suivi technique des chantiers pour les aménagements avec rétrocession prévue, au travers notamment de - présence aux réunions de chantiers et visites inopinées
- Participation aux O.P.R. avec le délégataire et suivi des levées de réserves
- Contrôle visuel des ouvrages, lors des phases de construction des bâtiments

### **PRE-REQUIS**

- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissances techniques en assainissement et eaux pluviales. - connaissance des acteurs du territoire
- Expérience significative dans ces domaines de compétence

### **QUALITES REQUISES**

- Rigueur.
- Réactivité.
- Autonomie.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Sens de l'organisation.
- Curiosité vis-à-vis des évolutions techniques et réglementaires. - discrétion, retenue et diplomatie.
- Esprit d'équipe.

### **MOYENS MIS A DISPOSITION**

- Matériels et moyens
- Matériel bureautique et informatique équipé de logiciels métiers. - téléphone portable.
- Véhicule de service partagé.

#### **- Equipement(s) de protection individuelle**

- Gilet et chaussures de sécurité, casque de chantier, gants de protection.

### **CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DU POSTE**

- Travail bureau et terrain.
- Base de travail de 35 heures par semaine.

### **CONDITIONS DE TRAVAIL**

- **Lieu de travail** : Services techniques de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin situés rue Lavoisier à Lens.
- **Horaires** : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2022 s y référant.

### **POUR POSTULER**

**Pour toute information, vous pouvez contacter la direction des ressources humaines au 0321790775 ou par mail à DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr. Les candidatures sont à adresser exclusivement par voie électronique à l'adresse indiquée ci-dessus avant le 12 juin 2022.**

**Le poste est ouvert aux fonctionnaires. En cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, le poste sera ouvert aux agents contractuels disposant des titres et diplômes requis dans la fiche de poste. Durée du contrat proposé : 1 an ou 3 ans.**

**Pour les candidats fonctionnaires, merci d'indiquer votre grade et échelon dans votre candidature .**

**- Informations complémentaires:**

**possibilité de télétravailler pour les postes qui y sont éligibles  
régime indemnitaire  
avantages sociaux**